



COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
*concernant un dépassement du coût des travaux de réaménagement de la
Place Bel-Air*

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

Le 24 juin 2010, le Conseil communal adoptait le préavis portant, notamment, sur l'introduction d'un nouveau concept de transports publics pour l'agglomération yverdonnoise à l'horizon 2020 et une demande de crédit d'investissement de fr. 1'490'000.- pour la réalisation des infrastructures nécessaires à la mise en place du concept TP 2010-2011, simultanément à l'entrée en vigueur de MOBILIS (PR10.21PR). Parmi les aménagements prévus figurait le réaménagement de la Place Bel-Air, afin d'installer de nouveaux abris bus, d'améliorer le stationnement de ces derniers, ainsi que de valoriser une place charnière.

Les travaux étaient estimés au total à fr. 258'000.-. Des dégâts d'eau ont mis en évidence des contraintes techniques bien supérieures à celles identifiées initialement, dont la prise en compte conduit à un renchérissement substantiel du projet d'origine, portant à fr. 590'000.- le coût final. Il s'agit de permettre au Conseil d'en comprendre les raisons et d'être informé des conséquences financières sur la totalité des travaux englobés dans le préavis de 2010.

Diagnostic technique

En décembre 2012, une conduite d'eau s'est rompue, au droit du Pont de Gleyres et du café-restaurant Y-Bar. L'inondation très importante, ajoutée à un hiver rigoureux a mis en évidence le déplacement des dalles de béton qui composent le revêtement de la chaussée, ainsi que des fissures et déformations. Les ingénieurs ont alors alerté le responsable du projet et recommandé d'entreprendre des sondages pour évaluer la solidité et la portance des dalles béton qui composent actuellement la superstructure de la place. Il est alors apparu une faiblesse tant de la chaussée que du sous-sol imputable à différents facteurs :

- 1) la chaussée présente des fissures à de nombreux endroits et les joints qui lient les dalles sont très dégradés. Les nombreuses réfections qui se sont succédées ont été réalisées avec des enrobés bitumineux provoquant une inhomogénéité de la chaussée et donc des zones de fragilité ;
- 2) les fondations sont peu solides et doivent être remplacées pour assurer une portance de plus élevée (Me de 100 MN/m²) ;
- 3) le sol lui-même, de nature argileuse, devra être stabilisé pour atteindre une portance au-delà du seuil de 6MN/m²

Ces renforcements sont d'autant plus indispensables que le trafic sur cette zone implique le passage de nombreux transports publics et poids lourds.

Cette situation exige donc des mesures constructives lourdes.

Descriptif des mesures

Sans entrer dans des considérations techniques pointues, nous pouvons indiquer que le travail essentiel de consolidation consiste à remplacer les dalles par un revêtement en asphalte et d'échanger les couches de sable contre des matériaux résistants aux pressions du trafic. C'est donc toute l'ossature et la surface de la route qui vont être modifiées.

L'ensemble des travaux va durer près de 3 mois. La fin est prévue pour décembre 2013.

A noter que le trafic sera maintenu dans les deux sens sur la place Bel-Air, durant toute la durée des travaux, à l'exception de quelques jours en fin de chantier pour la pose de l'asphalte et des marquages routiers.

Financement et coût des travaux Place Bel-Air

	PR10.21PR	2013
Suppression arrêt	fr. 5'000.-	fr. 5'000.-
Nouveaux abris bus	fr. 48'000.-	fr. 48'000.-
Aménagements divers	fr. 50'000.-	fr. 65'000.-
Travaux Génie civil	fr. 140'000.-	fr. 425'000.-
Honoraires	fr. 15'000.-	fr. 47'000.-
Total	fr. 258'000.-	fr. 590'000.-

A ce jour, les travaux couverts par le crédit d'investissement voté en 2010 sont les suivants :

- modification du système de feux de signalisation aux carrefours, afin de permettre le passage prioritaire des bus. Sept carrefours ont été équipés ;
- déploiement du système d'information aux voyageurs consistant en des panneaux d'affichage indiquant les avances et retards en temps réel. Une quinzaine d'arrêts sur les septante que comptent le réseau ont été équipés dont Gare/Hôpital/Bel-Air/TBB/Maison-Rouge/4-Marronniers/PST et la Sallaz) ;
- dix arrêts de bus ont fait l'objet de travaux de génie civil, à l'image de l'arrêt de la Maison-Rouge et de la rue des Faïenceries.

L'état actuel du crédit d'investissement voté en 2010 permet d'assumer le coût supplémentaire évoqué ci-dessus. En revanche, cette explosion des coûts viendra diminuer les montants disponibles pour finaliser les arrêts de bus. Il s'agira donc de solliciter le conseil pour obtenir un crédit d'investissement complémentaire de fr. 332'000.- pour équiper les huit arrêts bus provisoires (Bullet/Curtail-Maillet/Midi/Collège de Fontenay/Cheminet/Condémines/Chemin de la Chèvre/Les Pins).



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre acte de la présente communication.

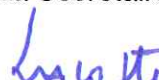
AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



D. von Siebenthal

La Secrétaire



S. Lacoste